



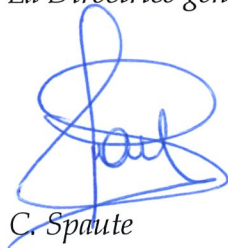
AVIS

Selon les prescriptions légales en la matière, le Collège communal informe les habitants de la commune d'ITTRE, que le règlement communal-Utilisation du potager communal- arrêté par le Conseil communal du 20 février 2024, sera soumis à l'Inspection du public, du 28 février au 08 mars 2024, en la maison communale de la rue de la Planchette, 2 à 1460 ITTRE – entre 09.00 et 12.00 – Service Affaires générales

Ittre, le 28.02. 2024

Par Ordonnance :

La Directrice générale,



C. Spaute

Le Bourgmestre,



Ch. Fayt.